

UNION NATIONALE DES
PRODUCTEURS DE GRANULATS

23/10/12

Les résultats de l'ACV des granulats disponibles !

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) a réalisé l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) des granulats, et met aujourd'hui à la disposition de la filière des modules d'informations environnementales de la production des différents types de granulats utilisés en France. Ceux-ci seront consultables sur le site internet de l'UNPG.

Depuis de nombreuses années, l'UNPG est engagée dans une démarche visant à toujours mieux prendre en compte l'environnement sur les sites de carrières. Tout en poursuivant la diffusion des bonnes pratiques, l'Union a souhaité mieux connaître les impacts environnementaux de son activité, et a ainsi fait réaliser par un cabinet expert **l'Analyse de Cycle de Vie (ACV)** des granulats. L'ACV, rappelons-le, permet de quantifier les impacts d'un produit depuis l'extraction des matières premières qui le composent jusqu'à son élimination en fin de vie.

Les résultats de cette ACV ont été formalisés sous forme de **modules d'informations environnementales de la production de granulats** : d'une part pour les granulats de roches massives, d'autre part pour les granulats de roches meubles, enfin pour les granulats recyclés. Contrairement aux FDES (Fiches de déclaration environnementale et sanitaire) qui prennent en compte les impacts environnementaux « du berceau à la tombe », ces modules concernent exclusivement la phase de production, c'est-à-dire « du berceau à la porte du site ». Ils sont conformes à la norme NF P01-010, et ont à ce titre fait l'objet d'une revue critique par un vérificateur indépendant.

Ces trois modules sont aujourd'hui disponibles sur le site www.unpg.fr.

Ils sont complétés par deux documents, disponibles sur demande auprès du service Environnement de l'UNPG :

- les tableaux d'inventaire de cycle de vie (ICV) qui réunissent les données des flux entrants (consommation) et sortants (émissions),
- un rapport méthodologique.

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08

Christelle de Montbel – cmontbel@monetcom.com et Margot Despiney-mdespiney@monetcom.com

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des entreprises qui extraient du granulat, c'est-à-dire du sable et des graviers, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. L'UNPG réunit environ 900 entreprises, en grande majorité des PME. **L'UNPG est la principale composante de la fédération UNICEM** (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction).

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe la quasi-totalité des industries extractives de minéraux (granulats, minéraux industriels, chaux, roches ornementales...) et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). La plupart de ces activités alimentent le secteur du BTP. Elles représentent près de 3 500 entreprises, 39 000 emplois et 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires.